



RESTAURATION COLLECTIVE

un bien que la cgt défend depuis... toujours !

10 septembre 2020

L'urgence est criante

Maintenant que nous connaissons les modalités de retour et l'imposition des 3 jours de présence dans les services, le quotidien des salariés de SCE et d'OFS, ne pouvant bénéficier de subvention dans les restaurants d'Orange, est devenu pesant. La CFE-CGC ne pouvait pas ignorer que certains sites n'aient pas de RIE ou de RIA à proximité : Bagnolet 800 salariés SCE, Nantes 250, Blagnac 220, Lyon 280 venant d'intégrer un nouveau Campus Orange, Lanester 80 et tous les services et salariés isolés demeurant dans des locaux Orange en province. Et ce n'est pas la restauration

privée ou rapide qui sera en capacité de sustenter les effectifs des plus gros sites surtout les jours où tout le monde sera présent.

La communication du CSE du lundi 31 août 2020, nous exhortait de passer en 100% TR « Endered » avant le 4 septembre. Nos collègues encore en congé ou affairés à la rentrée scolaire apprécieront. Certainement que l'augmentation des inscrits permettra une propagande appropriée pour encenser ce mode de financement de la restauration. Mais avons-nous le choix ?

Toujours est-il qu'il est devenu impossible d'assurer un service normal aux clients les jours de présence sur site. A moins d'initier un jeûne ou sacrifier son pouvoir d'achat en fréquentant tout de même la cantine afin d'être à l'heure. Cette situation pénible devrait permettre aux élus de la CFE-CGC de redécouvrir certains métiers.

La Solution

L'acte concernant les discussions des partenaires sociaux s'est déjà joué en 2019. L'accord est visible sur Anoo (<https://is.gd/bkLxdH>). Cette usine à gaz tant décriée (<https://is.gd/s1scCp>) a le mérite d'assurer du personnel aux

fourneaux permettant la tranquillité de ceux qui travaillent. Il est toujours possible pour une OS de le signer, notamment en vue d'œuvrer aux projets « Manger Bio Local en Entreprise » et « 100% durable ».

Toutefois et maintenant, il suffit que les secrétaires des 2 CSE concernés demandent au plus tôt une réunion extraordinaire pour voter la convention à la restauration mutualisée. Les élus des autres OS sont prêts.

**POUR UN RETOUR D'ACCES A LA RESTAURATION COLLECTIVE
AU MEME TITRE QUE NOS COLLEGUES, SIGNEZ LA PETITION**

<http://chng.it/wYvLpphk>